



p. 11

Activités jeunesse

Nouveauté
Séjour P'tits filous normands
Le manoir d'Argueil accueillera les enfants pour un séjour riche en aventures.



p. 15

Activités famille

Zoo de Thoiry
Face-à-face inoubliable avec les animaux, pour le plaisir des petits et des grands.



p. 16

Activités famille

Nouveauté
Week-end à Bordeaux
Partez à la découverte de la vieille ville, du centre national Jean Moulin et d'une cave.

le courrier du CER

Bulletin d'information des cheminots du CER Paris-Nord • N° 20 • Mai 2017



www.cerpno.com





Édito

Cher(e)s collègues

Nous subissons toujours la réforme ferroviaire de 2014 qui a complexifié l'égalité d'accès aux œuvres sociales et le fonctionnement du CER qui doit assurer un regard sur les choix économiques et sociaux de l'entreprise. Regard qui permet aux élus CE de mesurer l'ambition qu'a la direction de conduire l'ouverture à la concurrence qu'elle appelle de tous ses vœux et qu'elle souhaite réaliser avec ses filiales de droit privé.

Les multiples réorganisations, les évolutions métiers sont des outils, non pas préparatoires à l'ouverture à la concurrence, mais l'organisant à leur profit !

À noter que les négociations pour la CCN sont largement pilotées par G. Pepy qui compte parmi les principaux acteurs patronaux du ferroviaire dont il est majoritaire, ainsi que par J.-P. Farandou de Keolis. Ils ont tout intérêt à ne pas placer les droits des salariés à hauteur de ceux des cheminots SNCF !

En ce sens, l'exemple de l'exploitation prévue du T11 par Transkeo, filiale de Keolis, elle-même filiale de SNCF Mobilités, est criant !

Parmi les choix de gestion de l'entreprise, la suppression massive d'emplois sur 5 ans conduira encore une fois à la dégradation des conditions de vie et de travail, à un service public de piètre qualité et à des risques accrus pour la sécurité des circulations !

Développer la polyvalence par la remise en cause du dictionnaire des filières avant les négociations de la CCN sur les volets « métiers & formation professionnelle » répond à cette stratégie voulant en faire la référence réglementaire !

La mise en place calamiteuse du projet Proxilien en 3 établissements de ligne imposé aux cheminots sans leur donner les moyens en effectifs (100 postes vacants), en formation et en déqualifiant les postes, notamment DPX, avec un service rendu aux usagers dégradé, est inadmissible !

Mais encore, l'éclatement de l'ECT de Paris-Nord, dont le projet est de répartir les agents dans de nouveaux établissements commerciaux (établissement service voyage, établissement service Transilien, établissement régional commercial à Amiens), les fermetures de guichets, de bulles d'accueil, etc. Un seul but : la séparation par activité, par produit, lignes ou axes, pour permettre la casse du service public à des fins d'intérêts privés !

Nous comprenons mieux pourquoi l'entreprise ambitionne de faire inscrire dans la loi le transfert obligatoire du personnel SNCF vers d'autres entreprises, pourquoi la direction a d'ores et déjà annoncé qu'en cas d'appel d'offres dès 2019, deux entreprises du groupe SNCF ne se feront pas concurrence : si Keolis se positionne, la SNCF ne répondra pas, entraînant obligatoirement la perte du « marché ».

Alors, la réforme de 2014 était-elle bonne ? NON !

Concernant les activités sociales et culturelles, alors que l'accord de mutualisation signé en décembre 2015 entre la CGT, SUD Rail, l'UNSA et la direction, n'est toujours pas respecté par certaines OS aux commandes, le CER est contraint d'appliquer une tarification spécifique à la restauration pour les agents dont les CE ont refusé de mutualiser. C'est pourtant grâce à cette mutualisation qu'est garantie la cohésion et l'accès aux Activités Sociales et Culturelles pour tous, actifs, retraités et ayants droit, dans la plus parfaite équité.

Pour autant l'avenir n'est pas bouché. Les cheminots l'ont maintes fois démontré par leur engagement pour une qualité de vivre ensemble et de respect de l'autre constant !

Sébastien Martinez,
président des activités sociales.

SPÉCIAL INFO La Gaillarde Les Issambres

Votre CER dispose de tarifs préférentiels pour le village vacances La Gaillarde situé à Roquebrune-sur-Argens (83380) aux périodes suivantes :

- Du 24/06 au 8/07/2017.
- Du 2/09 au 7/10/2017.



© CER SNCF Mobilités Paris-Nord

Pour plus d'info, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre CER. Réservation par l'intermédiaire de votre CER en fonction des disponibilités du village.

Convention avec l'Association du Musée de la Résistance nationale

Musée associatif qui œuvre à la transmission de la mémoire et des valeurs de la Résistance.

Le CCGPF a mis en place une collaboration avec l'Association du Musée de la Résistance nationale afin de concourir à mieux faire connaître auprès des jeunes générations de cheminots et leur famille cette période de l'histoire et le rôle qu'y jouèrent les travailleurs de la SNCF. L'association offre le libre accès aux agents de la SNCF (individuellement, en famille ou en groupe) sur présentation de leur carte de service, à l'exposition permanente sur différents lieux.

Pour en savoir plus :

www.ccgpfcheminots.com

Le courrier du CER
185, rue du faubourg St-Denis
75010 Paris.
Tél. 01 53 20 66 36 / 212 033.
info@cerpno.com
www.cerpno.com

Directeur de publication :
Christophe Péchon.
Responsable de la communication :
Carole Van Ballaer.
Conception et réalisation :
Comtown Productions.

Impression :
Rivet Presse Édition Limoges.
Photos de une :
Thomas Sanson - Mairie de Bordeaux
CE Fret, Zoo de Thoiry
Photos non contractuelles.

Rendez-vous aux jardiniers amateurs !

L'association Jardinot, issue du personnel de la SNCF, est la plus importante association de jardiniers amateurs en France.



© Jardinot

Créée en 1942, elle compte près de 45 000 adhérents regroupés en 850 comités locaux, 23 régionaux et 5 interrégionaux. Elle peut compter sur la participation active de 3 000 bénévoles et dispose de plus de 65 centres de jardins familiaux et collectifs sur le territoire national gérés par l'association, représentant pour l'ensemble environ 3 000 parcelles.

Aujourd'hui, Jardinot s'est ouverte, par ses statuts, à l'ensemble de la population française. L'association a pour buts principaux de développer le jardinage respectueux de la nature auprès des jardiniers amateurs et de créer, d'organiser, de développer les jardins familiaux et collectifs dans le respect de l'environnement et des équilibres de la nature.

Elle propose à ses adhérents :

- une vie associative forte dans les comités,
- un magazine bimestriel de diffusion des bonnes pratiques horticoles *La vie du jardin et des jardiniers*,
- une centrale d'achats pour la répartition aux adhérents de fournitures horticoles à prix compétitifs,
- un service de renseignements et de conseils en techniques horticoles,
- une section voyages nature, cultures et découvertes,
- une section apiculture pour les passionnés de ruchers.

Pour promouvoir le jardinage respectueux de la nature, Jardinot s'est engagée dans les plans nationaux Écophyto I puis Écophyto II. Ce dernier préconise, pour les jardiniers amateurs, d'aller vers le zéro pesticide chimique et les prépare au respect de la loi Labbé qui interdit, à compter du 1^{er} janvier 2019, la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des pesticides chimiques de synthèse.

Dans ce but, l'association a créé une charte du jardinage écoresponsable. L'incitation à l'application de cette charte est faite sous forme d'un challenge. Cette opération, baptisée « Jardinot d'or », est pilotée par le MEEM (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer) et soutenue financièrement par l'AFB (agence française pour la biodiversité). Elle permet aux centres de jardins familiaux d'obtenir une certification en trois niveaux progressifs : Jardinot de bronze, d'argent et d'or. Elle va être étendue à l'ensemble des adhérents.

L'association propose également aux collectivités ses compétences en matière de création et de gestion de centres de jardins. Son service d'études est en mesure de fournir un projet de réalisation et de convention pour la gestion d'un centre de jardins.

Pour assurer le fonctionnement de ce dispositif, Jardinot est aussi une PME qui emploie 21 salariés en moyenne à longueur d'année.



NOS COORDONNÉES Nationales

Association déclarée loi 1901 le 11 septembre 1942
9, quai de Seine
93584 Saint-Ouen Cedex.
Tél. 01 41 66 34 80.
Fax 01 41 66 34 81.
jardinot@jardinot.fr

Région de Paris Nord

112, rue de Maubeuge
Bureau des Plis SNCF
75010 Paris.



www.jardinot.org



Mots du CE FRET SNCF

Avant d'évoquer les dossiers économiques, profitons (et cela ne sera pas la règle) de ce premier article dans le journal du CER SNCF Mobilités de Paris Nord pour évoquer la question de la gestion des activités sociales et culturelles (ASC) depuis la création du CE national Fret SNCF.

Les élus du CE Fret ont toujours considéré et défendu le fait que les meilleures activités sociales correspondant aux attentes et aux besoins des cheminots et de leurs ayants droit devaient être des activités de proximité.

C'est pour cette raison que, lorsque la SNCF a imposé en 2009 la création de ce comité d'établissement à caractère national, les élus ont fait le choix de continuer à faire bénéficier les cheminots du Fret des activités dont ils jouissaient avant cette création auprès des comités d'établissements régionaux (CER).

Dès lors, des conventions de partenariat furent signées entre les différents CER et le CE Fret qui ne conservera que la gestion des activités en direction des agents du siège basé à Clichy. La nouvelle restructuration de l'entreprise, séparant l'Épic SNCF historique en trois nouveaux Épic (Mobilités, Réseau et Tête), est venue redistribuer les cartes et questionner l'avenir de nos CE.

Le CE Fret, ainsi que les agents qui en dépendent, reste rattaché à l'Épic Mobilités. L'accord d'entreprise signé le 28 décembre 2015 par la SNCF et trois organisations syndicales représentatives, garantit les moyens de fonctionner du CCGPF (anciennement CCE).

Dans le même temps, il donne la possibilité aux CE nationaux de s'inscrire dans une démarche de proximité en reversant une part de dotation aux CER, au prorata des effectifs basés sur le périmètre du CER correspondant. Et cela, conformément à ce que les élus du Fret ont toujours défendu.

C'est donc dans cette logique qu'ils ont accepté de participer aux commissions de structures conjointes territoriales de chaque CER, qui valident les activités sociales et le budget nécessaire à leur réalisation dans chaque CER, et donc de financer ces activités.

Bien entendu les structures conjointes ne peuvent imposer une orientation au CE Fret.

Ce CE, au travers de ses élus, n'a eu de cesse de porter à la direction nationale les sujets structurants pour notre activité...

C'est pourquoi, une première délibération en plénière des élus du CE Fret a approuvé majoritairement le fait de s'inscrire dans cet accord d'entreprise et, dans un deuxième temps, une autre délibération a approuvé les budgets et les activités sociales du CER Mobilités.

L'accord, fort logiquement, prévoit la possibilité de réunir la structure conjointe s'il y a besoin de réviser le budget mutualisé.

Ainsi sur la totalité des cheminots du Fret, ce sont près de 543 cheminots qui peuvent continuer à bénéficier de l'ensemble des activités sociales offertes par le CER SNCF Mobilités Paris-Nord.

Le CE Fret SNCF, créé depuis 2009 par la volonté de la direction, a été le premier CE national mis en place, la SNCF faisant de cette activité un laboratoire d'analyse, avant d'étendre l'expérience sur l'ensemble de l'entreprise. Le but étant d'anticiper les directives européennes sur la séparation des activités et l'éclatement de la SNCF.

Ce CE, au travers de ses élus, n'a eu de cesse de porter à la direction nationale les sujets structurants pour notre activité, qu'ils soient économiques, sociaux ou organisationnels.



© CE FRET

Dans l'esprit de beaucoup de cheminots, le rôle majeur d'un comité d'établissement s'arrête à la gestion des activités sociales, alors que nous intervenons dans une multitude de domaines, au travers de différentes commissions :

- économique,
- budget,
- santé,
- activités sociales,
- égalité professionnelle,
- emploi-formation,
- logement,
- marchés,

tout en faisant face au rouleau compresseur qui a détruit la moitié des effectifs Fret SNCF, des triages et de nos trafics marchandises en 7 ans.

... Nous avons mis devant ses responsabilités la direction en pointant ses engagements contractualisés lors d'accords signés avec les organisations syndicales.

La direction est obligée, au travers de ces instances, d'informer précisément pour chacun de ces sujets les représentants du personnel sur sa gestion, ses résultats et bilans.

Vos élus ont travaillé quotidiennement au travers de ces différentes commissions, en analysant les chiffres et les données fournis par la direction, en pointant les dysfonctionnements, mais aussi en proposant chaque fois notre vision et nos solutions avec parfois des résultats significatifs. Lors de ces commissions, ou comités de suivi, nous avons mis devant ses responsabilités la direction en pointant ses engagements contractualisés lors d'accords signés avec les organisations syndicales, sur des sujets comme les travailleurs handicapés, l'égalité professionnelle, la formation... dans un contexte difficile, avec des enjeux historiques et des choix gouvernementaux qui ont porté des attaques inouïes à notre entreprise.

Ainsi, nous avons axé une partie de notre action sur l'investigation et l'information en direction des cheminots au travers :

- Des revues *Flash Éco Fret*, un dossier largement diffusé analysant la politique des transports et de Fret SNCF, et les préconisations pour sortir de l'impasse.
- D'une étude sur les capacités de développement ferroviaire en Île-de-France.



© Agence MDB

C'est à partir du rendu de cette étude que le CE Fret a organisé la tenue d'un colloque dédié à la reconquête de ce modèle de transport écologique moins coûteux et efficace, à Villeneuve-Saint-Georges, le 2 novembre 2015. Une initiative qui a réuni 150 personnes parmi lesquelles des parlementaires, des élus régionaux, départementaux et locaux, des professionnels de la logistique, des aménageurs, des transporteurs, des salariés et des syndicalistes qui ont tous pu s'accorder sur l'essentiel : la nécessité d'organisation multimodale du transport des marchandises et de remettre le site de Villeneuve-Saint-Georges au cœur d'un système de transports par fer répondant aux enjeux environnementaux, de santé publique, d'aménagement du territoire, d'efficacité sociale et de développement économique.

- Nous participons à différents colloques ou rencontres pour accroître notre visibilité sur l'évolution de notre activité et porter nos propositions pour la relance de Fret SNCF.
- Nous combattons les réorganisations, et nous pouvons aller en justice pour appuyer les CHSCT (Normandie, par exemple).
- Nous faisons appel à des cabinets d'expertises indépendants pour traiter certains dossiers comme le bilan de l'activité Fret SNCF, sa politique commerciale et économique. Nous avons fait le constat que les conclusions de ces expertises convergeaient avec nos analyses sur les choix d'entreprise ayant précipité notre déclin.
- Le CE Fret a créé un site www.cheminotscefret.fr, nous réalisons des spots et support d'animation vidéo pour dénoncer la politique des transports actuelle, à contre-courant des défis environnementaux.

Vous pouvez aussi y retrouver le documentaire *Transport de marchandises, changeons d'ère !* que nous avons produit.

Les défis immenses (attaques sur le Code du travail, la recherche de productivité par des conditions de vie dégradées des cheminots, abandon du service public de qualité, des trafics marchandises) ne pourront être combattus sans la mobilisation des cheminots et de la population. Pour arriver à cette étape nous pensons que l'information est primordiale, c'est un des leviers sur lequel nous travaillons.

Le dossier Fret SNCF concerne tout le monde !

Nous observons que lorsque des trafics fret disparaissent, cela impacte aussi le voyageur (prix des sillons en hausse par le manque à gagner sur une ligne, suppressions de postes de conducteurs, chefs de service, d'agents de l'équipement...) mais aussi répercute des problématiques sur l'aménagement du territoire, sur la sécurité des circulations routières et de la pollution occasionnée (hausse du nombre de camions).

« Rien n'est irréversible, nous restons résolument optimistes, c'est cela même l'essence de l'engagement syndical » comme le soulignait Lucie Aubrac (résistante durant la Seconde Guerre mondiale).

Les élus du CE Fret restent disponibles et continueront à défendre les intérêts et enjeux, qu'ils soient économiques ou sociaux, du Fret SNCF et des cheminots qui le font vivre.

Thierry Nardy,
président de la commission économique du CE Fret,
Frédéric Milbéo,
président de la commission ASC du CE Fret.

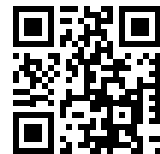


Fret SNCF

www.cheminotscefret.fr



www.fret21.org



© CE FRET

Le CE Maintenance & Travaux

Depuis la loi portant réforme du ferroviaire, les agents de l'équipement font maintenant partie de l'Épic SNCF Réseau.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les agents dépendent du Comité d'établissement national Maintenance et Travaux (CE M&T) et depuis le 1^{er} juillet 2016, le CE M&T a mis en application l'accord de gestion mutualisée des activités sociales et culturelles (ASC). Les élus, à la majorité, l'ont voté pour vous permettre de bénéficier des ASC proposées par le comité d'établissement relevant de l'Épic Mobilités le plus proche de votre lieu de travail.

Vous y avez accès dans les mêmes conditions et aux mêmes tarifs que vos collègues de Mobilités. Toute une diversité d'activités s'offre à vous dans la plupart des CE :

- Des colos d'une semaine pour les enfants ;
- Des accueils de loisirs pour les mercredis et lors des vacances scolaires ;
- De la restauration gérée par les CER Mobilités ;
- Des conventions avec des restaurants extérieurs ;
- Des mises à disposition de salles, de centres avec hébergement, de matériel ;
- Des associations culturelles et sportives de cheminots ;
- Des bibliothèques et le prêt gratuit de milliers de livres ;
- Des visites, des sorties, des spectacles, des loisirs de proximité ;
- De la billetterie ;
- Des indemnités de frais d'étude (IFE) ;
- Des activités pour les retraités ;
- Des fêtes de fin d'année avec spectacle et cadeaux ;
- Les ASC proposées par le CCGPF.

Dans chaque région, les comités présentent aussi des activités spécifiques liées à la géographie, à l'histoire, à la culture locale.

Pour découvrir et bénéficier de toutes ces activités, rendez-vous dans les lieux d'accueil des CER comme les espaces CE et les sièges des CER. Site internet, application, téléphone sont autant de moyens pour vous permettre d'accéder à l'ensemble des ASC des comités d'établissement régionaux.



© Georges Bartoli

Les activités sont accessibles à vous, cheminots actifs, et aussi aux conjoint-e-s et aux enfants de cheminots, aux retraité-e-s de la SNCF et aux personnels travaillant pour les CE/CER.

Les activités sociales et culturelles sont vecteur d'émancipation en permettant de répondre aux besoins essentiels que sont la connaissance et la culture, la découverte, l'échange et les rencontres, les loisirs et les vacances, la santé.

Ce concept fondamental oriente le choix des activités proposées. Ces activités sont mises en œuvre avec des valeurs d'équité, de solidarité, de respect, d'entraide intergénérationnelle.

Répondre, humblement, aux besoins et non aux envies, telle est la doctrine des élus du CE. Car l'envie entraîne l'individualisme et l'orgueil contrairement au besoin qui conduit à l'épanouissement, la réflexion, l'écoute et le respect. Prochainement, le CE M&T disposera de son site internet consultable sur smartphone et tablette afin de vous donner un accès à l'information rapide et efficace.

Très bonne utilisation à toutes et à tous des activités sociales et culturelles locales.

Jean-François Sochard,
secrétaire du CE Maintenance et Travaux.

Ces activités
sont mises
en œuvre
avec des valeurs
d'équité,
de solidarité,
de respect,
d'entraide
intergénérationnelle.



Pour toute question
ou réflexion, vous pouvez
contacter le CE M&T
à l'adresse suivante :
accueil@cemtresseau.com

Retour en images

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2017

Comme chaque année, à l'occasion de la journée internationale de luttes pour les droits des femmes plusieurs initiatives ont été organisées par le CÉR. Des moments de partage et d'échanges autour d'un buffet ont eu lieu durant une semaine. Chaque participante s'est vue offrir un livre choisi parmi une sélection de six titres.

Ces initiatives sont l'occasion de rappeler que, partout dans le monde, les femmes voient leurs droits bafoués, que les inégalités restent omniprésentes et que malgré certaines avancées majeures, il reste encore beaucoup de luttes et de droits à gagner.



© Nicolas Frémot

Place à la lecture

DÉCOUVERTE DE LA GARE DU NORD AVEC PATRICK COGNASSON



DR

Le mardi 28 mars, le CER a eu le plaisir d'accueillir Patrick Cognasson au restaurant d'entreprise de Paris Nord pour une rencontre - dédicace. Patrick Cognasson a signé en fin d'année 2016 l'ouvrage *Histoire de la Gare du Nord*.

Ce livre raconte l'origine de cette gare emblématique ainsi que ses transformations jusqu'à ce qu'elle devienne la gare que nous connaissons aujourd'hui. Riche en documentation et en information, cet ouvrage nous fait découvrir la première gare d'Europe à travers son architecture et son rôle historique. Cette rencontre entre l'écrivain et les lecteurs a été un moment de partage et l'occasion de voir sous un nouvel aspect cette gare dans laquelle de nombreux cheminots travaillent.

Ce livre peut être commandé au siège du CER au prix de 20 € au lieu de 30 €.



DR

PRIX CCGPF CHEMINOTS DU DEUXIÈME ROMAN 2017

Pour la cinquième année consécutive, le CCGPF organise le Prix du livre.

Favoriser la rencontre entre un auteur, à travers son deuxième roman, et un public de non professionnels, à travers un jury constitué de cheminots actifs ou retraités, d'ayants droit et de salariés des CE ou du CCGPF, telle est la finalité de cette initiative qui vise aussi à promouvoir la lecture au sein des bibliothèques d'entreprise. Cette année, le jury se réunira à Paris le 23 septembre afin de désigner le lauréat 2017.

Les personnes souhaitant faire partie du jury sont invitées à adresser leur candidature à leur Comité d'établissement via les bibliothèques. Elles devront parvenir au CCGPF au plus tard le 6 juin 2017.

Parallèlement, les cheminots seront invités à désigner leur roman préféré dans la sélection en votant sur le site du CCGPF du 31 mai au 22 septembre. Le résultat de ce vote interviendra pour partie dans la désignation du lauréat 2017.



© Nicolas Frémont



Renseignements dans les CE et dans les bibliothèques ou à l'adresse suivante : www.ccgpfcheminots.com

Activités enfance/jeunesse

Retrouvez toutes les informations, ainsi que les formulaires d'inscription à télécharger, sur www.cerpno.com
ATTENTION ! Les activités annoncées sont susceptibles d'être modifiées. Le nombre de places est limité.
 N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.

JUILLET 2017

Initiation poney 4-6 ans

Du lundi 24 au mercredi 26 juillet

Poney-Club La Musarde
 261, Grande Rue
 60490 Margny-sur-Matz.

Transport : rendez-vous sur place directement.

Hébergement : 15 lits répartis sur 4 chambres.



DR

Les plaisirs de l'équitation tout en s'amusant !

Un petit séjour de 3 jours, idéal pour une première colo. Les enfants seront hébergés en gîte équestre, dans une structure familiale adaptée aux tout-petits. Ils pourront s'initier aux rudiments de l'équitation sur poneys et une promenade en attelage leur sera proposée. Des activités nature et de détente, des jeux tous ensemble et des petites veillées seront également au programme. Il n'y a pas de doute, vos apprentis cavaliers reviendront grandis avec plein de souvenirs à raconter !

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 46 € ; T2 : 64 € ; T3 : 100 €
 (coût réel : 183 €).

Multi-activités bord de mer 7-12 ans



Du lundi 17 au dimanche 23 juillet

LCPA - Lycée Golf-Hôtel
 83400 Hyères.

Transport : SNCF Paris/Toulon + autocar jusqu'au centre.

Hébergement : chambres de 3 à 6 lits, sanitaires sur le palier.

Ville très étendue, Hyères offre un cadre riche et varié entre ses 40 km de rivages méditerranéens et ses différentes îles. Partez à la découverte de l'île de Porquerolles, île aux deux visages : sur sa côte s'étirent des plages de sable blanc, ses rivages au sud présentent une côte escarpée dominée par des falaises où se cachent quelques calanques.

Au programme :

Découverte du milieu marin

L'eau étant très claire, il sera facile pour chaque enfant de repérer des poissons, des crabes, des étoiles de mer, et peut-être même plus ! Une occasion de s'initier à la pêche à pied.



DR

Journée au Parc Aqualand, le paradis de l'eau !

Ambiance unique entre jeux, eau et soleil. Il y en aura pour tous !

Une multitude d'attractions : toboggans de toutes les formes et de toutes les couleurs, raft, bouées, rapides, slaloms, piscine à vagues, etc.



© Aqualand

Découverte d'Hyères-les-Palmiers

Station balnéaire ainsi nommée en raison de tous les palmiers plantés dans la commune. Shopping dans les ruelles étroites de la ville ou sur le port, des lieux très animés !

L'île de Porquerolles

La plus grande des trois îles d'Or du golfe d'Hyères, longue de 7 km et large de 3. C'est l'île la plus habitée et visitée. Dès votre arrivée au port, vous pourrez admirer la beauté de cette île. Elle est bordée de superbes plages de sable fin et de falaises à couper le souffle !

Tout au long du séjour, d'autres activités seront proposées : grands jeux sur la plage, concours de sculptures sur sable, du sport, des soirées animées...

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 154 € ; T2 : 215 € ; T3 : 337 €
 (coût réel : 613 €).



DR



Équitation au Far West 7-12 ans

Du lundi 24 au vendredi 28 juillet

Haras de Val-en-Pré
Domaine de Guillebaudon
89250 Gurgy.

Transport : TER Laroche Migennes
+ navette.

Hébergement : chambres de 5-6 lits
avec salle de bain.

Ce centre de vacances équestre offre un dépaysement total. À travers un mélange savoureux d'exotisme, de détente, de sport et d'aventure, votre enfant découvre les poneys, double poneys et chevaux. Il pratique de très nombreuses activités en toute sécurité. Réveillé par le parfum des senteurs boisées, il est toute la journée au contact de la faune et de la flore. Hébergé dans un village western, il vit des moments inoubliables.



DR

Équitation : 2 heures à 2 heures 30 d'équitation par jour. Reprises sous forme de jeux à poney, en manège et carrière, cours d'hippologie, sulky, obstacles, balades...

Autres activités : soins aux animaux (moutons, ânes, chèvres et poules), initiation aux arts du cirque (déguisement, jeux d'adresse, jonglerie, acrobatie), ateliers (pâtes à papier, poterie, meunerie, salle bowling), veillées...

Tarif suivant le quotient familial
T1 : 122 € ; T2 : 171 € ; T3 : 269 €
(coût réel : 489 €).

AOÛT 2017

Quad minimoto 7-12 ans



DR

Du lundi 21 au vendredi 25 août

Centre des Bruyères
Branches - 89380 Appoigny.

Transport : TER Laroche Migennes
+ navette.

Hébergement : chambres de 4 lits
avec sanitaires.

Longeant la pinède et un vaste domaine forestier de feuillus et résineux, le centre des Bruyères accueille les enfants sur une propriété de 5 ha. Des vacances au cœur de la nature, un hébergement convivial et original, une ambiance faite de simplicité et de complicité... Autant d'ingrédients qui donnent au séjour de votre enfant le goût du bonheur. Au centre des Bruyères, les enfants développeront le sens des responsabilités, le respect et l'attention à l'autre, tout en vivant des moments rares. Encadrés par un moniteur diplômé d'État en sports mécaniques, ils pratiqueront une séance de 1 heure 30 par jour de quad ou de minimoto, le matin ou l'après-midi. Cette activité permet aux enfants de s'initier au Code de la route, à l'équilibre, de se sensibiliser avec la mécanique et aux moteurs à quatre temps (petit entretien).

Le p'tit Plus *Excursion karting électrique indoor.*

D'autres activités seront proposées aux jeunes durant ce séjour. Bonne ambiance assurée lors des grands jeux, feux de camp, promenades, veillées, jeux sportifs, travaux manuels et plein d'autres surprises à découvrir lors du séjour !

Tarif suivant le quotient familial
T1 : 121 € ; T2 : 169 € ; T3 : 265 €
(coût réel : 483 €).

P'tits filous normands 4-9 ans



Du lundi 28 au jeudi 31 août

Le Manoir d'Argueil
2, route des Vallons
76780 Argueil.

Transport : SNCF Rouen + bus.

Hébergement : chambres de 4 à 6 lits
avec sanitaires.



DR

Au cœur d'un parc arboré de 9 ha entièrement clos, le Manoir d'Argueil offre un cadre exceptionnel. Entre plages et bocages, les enfants découvriront les richesses culturelles et naturelles normandes. Le manoir vous révèle également sa mini-ferme, son manège d'équitation. Les enfants vivront une aventure unique, mêlée de découvertes, de mystères, de trésors et de rencontres inattendues au manoir des aventuriers.

Activités proposées :

Découverte du poney sur la carrière du centre encadrée par un moniteur titulaire d'un brevet d'État, baignade dans la piscine du domaine, activités autour de la mini-ferme du centre (chevaux, chèvres, canards), atelier de fabrication de pain, découverte de la nature et sensibilisation à l'environnement.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 84 € ; T2 : 118 € ; T3 : 185 €
(coût réel : 337 €).



DR

JUILLET/AOÛT 2017

Camping à Aumont-en-Halatte 4-15 ans

4-8 ans

Du mercredi 2 au vendredi 4 août
ALSH de Nogent-sur-Oise.

Du mercredi 16 au vendredi 18 août
ALSH du Bourget.

6-12 ans

Du lundi 17 au vendredi 21 juillet
ALSH de Nogent-sur-Oise.

Du lundi 7 au vendredi 11 août
ALSH de Chambly.

Du lundi 21 au vendredi 25 août
ALSH de Mitry-Mory.

Du lundi 28 au vendredi 30 août
ALSH de Nogent-sur-Oise.

8-15 ans

Du lundi 24 au vendredi 28 juillet
ALSH du Bourget.



DR

Dans le cadre de nos activités estivales, les accueils de loisirs proposent des mini-séjours de 3 à 5 jours en camping à la base de loisirs d'Aumont-en-Halatte.

Au programme :

Une sortie dans un parc de loisirs pour les séjours de 5 jours, un après-midi poneys pour tous et des activités de plein air telles que VTT, tennis ou randonnée en forêt...

Tarif suivant le quotient familial

Pour un séjour de 3 jours :

T1 : 25 € ; T2 : 35 € ; T3 : 55 €

(coût réel : 100 €).

Pour un séjour de 5 jours :

T1 : 42 € ; T2 : 60 € ; T3 : 93 €

(coût réel : 170 €).

Attention : pour toutes informations et inscriptions, s'adresser aux directrices des accueils de loisirs concernés.

TOUSSAINT 2017



DR

Odyssée nature en Alsace 7-11 ans



Du lundi 23 au vendredi 27 octobre

La Fermeaie

**10, chemin des Cigognes
68140 Luttenbach-près-Munster.**

Transport : SNCF Colmar + bus.

Hébergement : chambres de 2, 4 ou 6 lits avec sanitaires.

En plein cœur de la vallée de Munster, les enfants seront accueillis pour découvrir l'univers du cheval dans un magnifique écrin de verdure. Les stables, le manège et les poneys mis à leur disposition leur permettront de s'initier aux techniques d'équitation. Dans la perspective d'une approche globale, la pratique de cette activité sera associée à une découverte de l'environnement naturel local.

Au programme :

Quatre séances d'équitation, deux ateliers cuisine, jeu découverte à Munster, une entrée à la piscine de Munster.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 76 € ; T2 : 106 € ; T3 : 167 €

(coût réel : 303 €).



DR

P'tits fermiers équitation 4-6 ans

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre

**Poney-Club des Terrasses
89250 Mont-Saint-Sulpice.**

Transport : TER Laroche Migennes + navette.

Hébergement : chambre de 6 à 12 lits ; sanitaires complets à tous les étages.



DR

Ici tout a été conçu pour accueillir les petits de 4 à 6 ans. Hébergés dans une demeure du XVIII^e siècle, typiquement bourguignonne, c'est dans ce lieu privilégié que les enfants pratiqueront l'équitation avec une séance de 1 heure 30 à 2 heures par jour : soins aux poneys, reprise en carrière, manège, jeux équestres, promenade, voltige...



DR

D'autres activités compléteront ce séjour :

Initiation aux arts du cirque, ateliers poterie et boulangerie, **excursion au parc de jeux à thème Youmbao**, jeux de plein air, jardinage, fermette, visite de la ferme...

Et bien d'autres activités et surprises à découvrir lors du séjour !

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 129 € ; T2 : 181 € ; T3 : 284 €

(coût réel : 517 €).



SÉJOURS LINGUISTIQUES

La formule en famille de ces séjours, avec cours et activités en collectivité, est l'occasion de découvrir, apprendre et progresser dans la langue du pays visité. Être accueilli par une famille, chez elle, permet d'échanger et d'enrichir son vocabulaire. C'est une expérience irremplaçable. Tous partagent le programme des activités qui se déroule en groupe durant la semaine. C'est un bon équilibre entre la découverte et la pratique, entre l'étude linguistique et les vacances. L'objectif étant de donner l'envie et le goût de pratiquer une langue étrangère.



Angleterre 12-14 ans

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre

Transport : Eurostar.

Hébergement : 2 jeunes par famille.

Au programme :

Dix heures de cours d'anglais dispensés par un enseignant britannique, visite de Londres, activités à Chelmsford : bowling, cinéma, piscine...

Tarif suivant quotient familial

T1 : 160 €

T2 : 224 €

T3 : 351 €

(coût réel : 639 €).



Espagne 14-17 ans

Du lundi 23 au samedi 28 octobre

Transport : TGV Paris/Barcelone.

Hébergement : 1 jeune par famille.

Au programme :

Dix heures de cours de langue dispensés par un enseignant espagnol, visite de la ville : Las Ramblas, le quartier gothique, le parcours Gaudi, la Barceloneta... et d'autres activités : cinéma, cours de flamenco...

Tarif suivant quotient familial

T1 : 170 €

T2 : 238 €

T3 : 374 €

(coût réel : 680 €).



Activités famille/adultes

Retrouvez toutes les informations, ainsi que les formulaires d'inscription à télécharger, sur www.cerpno.com
ATTENTION ! Les activités annoncées sont susceptibles d'être modifiées. Le nombre de places est limité.
 N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.

JUIN 2017

Journée à Aumont-en-Halatte

Samedi 10 juin



Comme chaque année, le CER organise sa journée sportive et festive sur le site du CER dans le charmant village d'Aumont-en-Halatte (60300).

Au programme :

Matin :

- randonnée VTT (environ 35 km) ou pédestre (environ 15 km),
- activités pour les enfants de plus de 4 ans et balades à poney.

Midi : repas champêtre en musique.

Après-midi : cours de danse.

Tarif unique : 5 €.

Journée à Chantilly

Samedi 17 juin

Le temps d'une journée, venez découvrir l'un des joyaux du patrimoine français : le château de Chantilly et ses grandes écuries.

Au programme :

Matin : visite guidée des grandes écuries, chef-d'œuvre du XVIII^e siècle. Elles ont été de tout temps le cadre de grandes réceptions. Elles abritent aujourd'hui le musée du Cheval.

Midi : déjeuner à la Capitainerie, restaurant situé au cœur du château de Chantilly sous les voûtes des anciennes cuisines de Vatel.



© Château de Chantilly

Après-midi : visite guidée du château abritant de somptueux appartements et des collections d'œuvres d'art inestimables.

C'est un exemple d'architecture du XIX^e siècle parfaitement inspirée par celle de la Renaissance.

Tarif unique : 30 € (au lieu de 70 €).

Date limite d'inscription : 17 mai 2017.

Journée pêche

Samedi 17 juin



DR

Pour la deuxième année, le CER organise sa journée pêche à l'étang de Saint-Médard. Cette journée est adaptée à tous les niveaux de pêcheurs (canne à pêche non fournie).

Au programme :

- concours de pêche avec récompense pour tous les participants,
- concours doublette,
- repas convivial,
- activités enfants (sous la responsabilité des parents).

Tarif unique : 5 €.

Journée au Palais de Compiègne

Samedi 24 juin



© Palais de Compiègne

Au programme :

Matin : visite guidée du musée national de la voiture et visite libre de l'exposition temporaire,

Midi : repas au restaurant « Au 7^e art ».

Après-midi : visite guidée des appartements de l'empereur et de l'impératrice et visite libre des jardins.

Tarif : 25 € (au lieu de 46 €).

Date limite d'inscription : 22 mai 2017.



JUILLET/AOÛT 2017

Les mercredis de l'été



Parc Astérix

Mercredis 12 juillet – 2 et 23 août

En 2017, pour le plaisir de tous, le parc Astérix ouvre avec sa nouvelle attraction *Pégase express*. Le CER vous propose encore plus de journées pour le bonheur de toute la famille.

Prestations : transport en car depuis la gare du Nord, entrée au parc et coupon repas (pas de coupon repas pour les enfants de moins de 3 ans).

Tarif unique : 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 3 ans).

Dates limites d'inscription :

Juillet : 14 juin 2017.

Août : 12 juillet 2017.



Saint Paul

Mercredi 19 juillet

Idéal pour les plus petits, le parc Saint-Paul est très apprécié. Attractions, spectacles, tout est réuni pour vous faire passer une journée de plaisir en famille.

Prestations : transport en car depuis la gare du Nord, entrée au parc et coupon repas (pas de coupon repas pour les enfants de moins de 3 ans).



© Parc Saint-Paul

Tarif unique : 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 3 ans).

Date limite d'inscription : 21 juin 2017.

Zoo de Thoiry

Mercredi 26 juillet



© Zoo de Thoiry

Nous vous proposons un face-à-face inoubliable avec les animaux. Le Jardin Zoologique de Thoiry est une authentique découverte de la faune sauvage. Pédagogie et jeux alternent afin de sensibiliser les petits et les grands à la protection des espèces.

Prestations : transport en car depuis la gare du Nord, entrée au parc et coupon repas (pas de coupon repas pour les enfants de moins de 3 ans).

Tarif unique : 10 € (gratuit pour les enfants de moins de 3 ans).

Date limite d'inscription : 28 juin 2017.

Aquaboulevard



© Aquaboulevard - Paris

Mercredis 9 et 30 août

Aquaboulevard est l'un des seuls parcs aquatiques situés au cœur de Paris. Avec ses nombreuses attractions (piscines à vagues, toboggans...), il est très apprécié des petits et des grands.

Prestations : entrée et repas.

Tarif unique : 10 € (entrée interdite pour les moins de 3 ans).

Date limite d'inscription : 17 juillet 2017.

Sherwood Parc

Mercredi 16 août

Tous les ans, le CER vous propose une journée accrobranche en famille. Cette année, arrêt dans le Val-d'Oise au Sherwood Parc avec ses nombreux ateliers et ses 2 000 mètres de tyroliennes.

Prestations : transport en car depuis la gare du Nord, entrée aux parcours d'accrobranche et repas.

Tarif unique : 10 €.

Date limite d'inscription : 26 juillet 2017.

Attention : activités limitées pour les enfants de moins d'un mètre.



© Sherwood Parc

Activités famille/adultes (suite)

Retrouvez toutes les informations, ainsi que les formulaires d'inscription à télécharger, sur www.cerpno.com
ATTENTION ! Les activités annoncées sont susceptibles d'être modifiées. Le nombre de places est limité.
 N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.

SEPTEMBRE 2017

Soirée cabaret au César Palace

Samedi 9 septembre

Le temps d'une soirée, vous vous régalez autour d'un bon dîner tout en profitant d'un spectacle de cabaret : *La revue Paris-Parnasse*.



© César Palace

Ce nouveau spectacle vous transportera dans les Années folles de Montparnasse. Vous chanterez sur les tours de chants des cafés-concerts et des music-halls, rirez avec les humoristes, amuseurs publics et satiriques. Pour finir, vous vous émerveillerez sur l'incontournable French cancan.

Tarif unique : 50 € (au lieu de 100 €).
 Date limite d'inscription : 9 août 2017.

- 30 ans
 - 3 ans à la SNCF
 = T1

Week-end à Bordeaux



Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre

Pendant un week-end, partez à la découverte de Bordeaux, son vieux quartier et visitez le Centre national Jean Moulin.



© Thomas Sanson - maire de Bordeaux

Visites guidées :

- **Le vieux Bordeaux**, parsemé d'hôtels particuliers en pierre de taille, agrémentés de mascarons (visages sculptés dans la pierre) et d'élégantes ferronneries.
- **Le Centre national Jean Moulin**, musée et centre de documentation sur la Seconde Guerre mondiale et la résistance, installé dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne de Bordeaux, immeuble édifié au milieu du XIX^e siècle.
- **Visite d'une cave**



© ODT Bordeaux

Prestations : transport aller-retour (carte de circulation obligatoire), visites guidées, hôtel en pension complète.

Tarif suivant le quotient familial
T1 : 75 € ; T2 : 97,50 € ; T3 : 112,50 € (au lieu de 160 €).
 Période d'inscription : du 16 juin au 16 août 2017.

OCTOBRE 2017

Fête des CE et du CCGPF à Landevieille



© CCGPF

Du 6 au 8 octobre

Cette année, arrêt au village de Landevieille en Vendée, pour un week-end festif, sportif et culturel. Vous retrouverez les stands des CE et du CCGPF et des associations. Des animations, des spectacles et les P'tites foulées des chemins rythmeront ce week-end vendéen.

Plus d'information cet été.



DR



Journée à Londres

Samedi 7 octobre
Samedi 14 octobre



Partez en Eurostar et profitez d'une visite guidée des quartiers incontournables de Londres. Le déjeuner sera pris dans un pub. Puis vous pourrez flâner librement dans les rues et les quartiers de cette grande ville ou continuer la visite avec nos guides.

Prestations : transport aller-retour (carte FIP et de circulation obligatoires), visites guidées, repas.

Tarif : 50 € (au lieu de 160 €)

Enfant à partir de 12 ans.

Période d'inscription : du 3 juillet au 6 septembre 2017.

- 30 ans
- 3 ans
à la SNCF
= T1

Week-end au Futuroscope

Samedi 14 et dimanche 15 octobre
Samedi 28 et dimanche 29 octobre

Pour les 30 ans du Futuroscope, vivez des voyages extraordinaires et plongez dans l'atmosphère fun, festive et fantastique du parc. Sur les traces de Jules Verne, à bord d'une incroyable machine, prenez votre envol avec la nouvelle attraction *L'Extraordinaire Voyage*. Découvrez l'expérience cinéma la plus évoluée au monde. Et, à la nuit tombée, partagez une soirée magique avec *La Forge aux Étoiles*, l'aquaféerie imaginée par le Cirque du Soleil.



Il y a tant de choses à vivre pour tous les goûts et tous les âges. Composez votre parcours au gré de vos envies dans le plus surprenant des parcs d'attractions !

Prestations : transport aller-retour (carte de circulation obligatoire), entrée pour 2 jours au parc, tickets repas samedi et dimanche midi, repas du samedi soir, nuit à l'hôtel du Futuroscope.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 80 € ; T2 : 104 € ; T3 : 120 €

(au lieu de 180 €).

Période d'inscription : du 3 juillet au 11 septembre 2017.

Journée des retraité(e)s

Jeudi 19 octobre

Rendez-vous pour la traditionnelle journée des retraité(e)s cheminot(e)s organisée par votre CE au centre du CCGPF de Montdidier.

Au programme : repas convivial et spectacle.

Tarif : 20 € par personne.

Période d'inscription : les retraité(e)s recevront une plaquette à domicile courant septembre 2017.

Séjour en Croatie

Du 22 au 26 octobre

- 30 ans
- 3 ans
à la SNCF
= T1



Dubrovnik, le joyau de l'Adriatique !

5 jours / 4 nuits accompagné d'un guide francophone.

Jour 1 : Paris / Dubrovnik

Décollage 6 h / Arrivée à 8 h 20.

Journée libre, déjeuner au restaurant. Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 2 : Dubrovnik

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel. Départ en autocar pour découvrir le monastère franciscain et son style romano-gothique. Visite de la cathédrale de style baroque. Déjeuner au restaurant. Visite du palais du recteur, l'un des plus beaux monuments de la ville. Fin de journée libre. Nuit à votre hôtel.



Jour 3 : Croisière aux îles Élaphtes

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel. Départ en autocar pour une journée en bateau avec pique-nique, apéritif et dégustation. La beauté des îles Élaphtes mérite qu'on leur consacre une journée entière. Au cours de la croisière, un apéritif est servi, accompagné de spécialités locales. Le déjeuner, pris sous forme de pique-nique, est l'occasion de savourer de délicieux poissons grillés fraîchement pêchés. Dîner et nuit à votre hôtel.

Jour 4 : Dubrovnik

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel. Journée libre. Déjeuner au restaurant. Nuit à votre hôtel.

Jour 5 : Dubrovnik / Paris

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel. Journée libre. Transfert en autocar à l'aéroport : décollage à 20 h 05 pour une arrivée à 22 h 35.

Prestations :

- Transport aller/retour par vol régulier au départ d'Orly (pièce d'identité en cours de validation obligatoire).
- Logement en hôtel***.
- Petits déjeuners buffet.
- Déjeuners des jours 1, 2, 3 et 4.
- Dîners des jours 1 et 3.

Tarif suivant le quotient familial

T1 : 292 € ; T2 : 370 € ; T3 : 438 €

(au lieu de 750 €).

Période d'inscription : du 6 juin au 18 août 2017.

NOUVEAU



NOVEMBRE 2017

Journée Tour Eiffel - Quai Branly



Samedi 18 novembre

Nous vous proposons, le temps d'une journée, de (re)découvrir :

- La tour Eiffel, culminant à 325 m de hauteur, symbole et monument incontournable de la capitale.
- Le musée du quai Branly, ou musée des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques (civilisations non occidentales), est situé quai Branly, le long du quai de la Seine. Ce musée, réalisé par Jean Nouvel, est parmi les plus fréquentés au monde dans sa catégorie.



DR

Prestations : visites libres de la Tour Eiffel et du musée du quai Branly, déjeuner.

Tarif : 30 € (au lieu de 60 €).

Période d'inscription : du 4 septembre au 13 octobre 2017.



© Musée du Quai Branly

DÉCEMBRE 2017

Marché de Noël à Colmar



Samedi 2 décembre



DR

Laissez-vous séduire par l'atmosphère intime et chaleureuse de cette ville d'art et d'histoire dont le patrimoine exceptionnel sert d'écriteau à la fête ! Partout où le regard se pose, ce ne sont que des vitrines et maisons décorées, des successions de rues et de ruelles animées où se mêlent des odeurs d'orange et de cannelle. À la tombée de la nuit, un subtil jeu de lumière vient souligner les innombrables richesses architecturales allant du Moyen Âge au XIX^e siècle.

Prestations : transport aller/retour en train (carte de circulation obligatoire), visite guidée, déjeuner.

Tarif : 30 € (au lieu de 60 €).

Période d'inscription : du 21 août au 27 octobre 2017.

Arbre de Noël distribution des jouets et spectacles



Vous recevrez cet été la sélection de jouets pour l'arbre de Noël 2017.

Attention ! Nouvelle tranche d'âge : **zéro** à 12 ans.

Soirée au Brasil Tropical

Samedi 16 décembre



© Nakor Interactive

Le plus grand cabaret brésilien de Paris vous transportera dans la fête la plus connue du Brésil : le carnaval de Rio ! Dans un tout nouveau cadre, vous découvrirez les fameuses traditions culinaires brésiliennes sur des rythmes de salsa, samba et lambada, avant que la troupe n'enflamme les lieux en lançant la splendide revue du chorégraphe Zaza Fernandez, riche en couleurs et en émotions. Sous vos yeux, tout le folklore brésilien s'enchaîne de manière spectaculaire, jusqu'à la célébration du plus fantastique carnaval au monde qui vous entraînera sur la piste de danse.



© Nakor Interactive

Prestation : dîner spectacle au cabaret.

Tarif : 50 € par personne

(au lieu de 95 €).

Période d'inscription : du 11 septembre au 13 novembre 2017.

Infos pratiques activités familles/jeunesse

Le prix de certaines activités dépend de votre quotient familial (QF).

Pour connaître votre tranche tarifaire, reportez-vous au tableau ci-dessous :

QF = votre revenu brut global (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N)
(voir votre avis d'imposition ou non-imposition 2016).

Quotient familial (QF)	Tranche tarifaire
Inférieur à 7 675 euros	1
Entre 7 676 et 13 786 euros	2
Supérieur 13 786 euros	3

- Toute personne divorcée demandant l'attribution d'une activité pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.
- Les agents actifs ou retraités qui ne fournissent par leur avis d'imposition 2016 se verront appliquer les tarifs de la tranche 3.
- Réduction accordée sur les mini séjours : 10 % sur le prix du séjour si vous avez un 2^e enfant inscrit sur le même séjour et 20 % à partir du 3^e enfant et des suivants inscrits sur le même séjour.

Inscription

Toutes les activités et les bases de relais proposées sont organisées dans le cadre des activités régionales du CER SNCF Mobilités Paris-Nord et sont exclusivement réservées aux agents SNCF de la région de Paris-Nord, PS 25, à leurs ayants droit, aux retraités et au personnel du CER.

Attention ! Le nombre de places est limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir au siège du CER avant la date limite d'inscription (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne).

Les fiches d'inscription pour la famille ou la jeunesse sont disponibles au CER Mobilités Paris-Nord dans les installations et sur le site www.cerpno.com. Elles doivent être adressées au CER SNCF Mobilités Paris-Nord ou ALSH et être obligatoirement accompagnées des photocopies de la carte SNCF de l'agent ou de l'enfant, de l'avis d'imposition 2016, du dernier bulletin de salaire et du règlement.

Pour les activités famille/adultes, sur certaines activités, les cheminots de moins de 30 ans ou ayant moins de 3 ans d'ancienneté à la SNCF, se verront appliquer la tranche 1 (T1). Un justificatif sera demandé (bulletin de salaire ou contrat de travail).

Attention ! L'inscription n'est définitive qu'après la confirmation écrite du CER. Au cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, le CER se réserve le droit d'annuler le séjour.

Critères d'attribution

Si le nombre d'inscrits à une activité est supérieur au nombre de places disponibles :

1. Nous refuserons tout d'abord les personnes ayant déjà participé à une activité similaire.
2. Ensuite, nous refuserons en fonction du nombre d'activités auxquelles vous avez participé pour l'année N et N-1.
3. Enfin, si le nombre d'inscrits restant est encore supérieur au nombre de places disponibles, nous effectuerons un tirage au sort.

Remboursement

Le CER vous remboursera les sommes versées :

1. En cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical, accident, refus de congés...).
2. Si le CER vous a refusé sur l'activité demandée.

Annulation

Le CER peut être amené à annuler une inscription ou une activité pour les raisons suivantes :

1. Nombre d'inscrits insuffisant pour réaliser l'activité.
2. Événements divers (climat, annulation par nos partenaires, risques divers...).

Dans tous ces cas, le CER pourra vous proposer une activité équivalente à une autre période ou effectuera le remboursement.



Journée sportive et festive

Samedi 10 juin 2017 - Aumont-en-Halatte

5€
Tarif
unique

Randonnée 

 Randonnée VTT

DANSE 

DÉTENTE

Autres Activités

 PONEY (+4ans)

Musique 

 Repas champêtre



Informations et inscriptions
CER SNCF Mobilités Paris-Nord
Tél. 01 53 20 66 36 ou 212 033
www.cerpno.com

Inscription 2017

« Les mercredis de l'été »

ATTENTION ! Une inscription par mercredi.

Renseignements concernant le demandeur

Nom Prénom
Adresse
Code Postal - Ville
Tél. Personnel Tél. Service N° CP/Matricule
Établissement Épic
E-mail

Renseignements concernant le ou les participants (y compris le demandeur)

Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /

Choix du parc*

- Astérix (mercredi 12 juillet 2017) Saint Paul (mercredi 19 juillet 2017) Zoo de Thoiry (mercredi 26 juillet 2017)
 Astérix (mercredi 2 août 2017) Aquaboulevard (mercredi 9 août 2017) Sherwood Parc (mercredi 16 août 2017)
 Astérix (mercredi 23 août 2017) Aquaboulevard (mercredi 30 août 2017)

Moyens de transport*

- Cars (départ gare du Nord) Par mes propres moyens

Tarif unique = 10 € (par parc et par personne).

Paiement

Nombre d'enfants de moins de 3 ans : = GRATUIT + Nombre de personnes de plus de 3 ans : x 10 €

Attention ! Aquaboulevard : interdit au moins de 3 ans

Total à payer : €

Payé le : Espèces Chèque** CB**

Demande d'autorisation d'utilisation d'images :

Je soussigné(e), le demandeur, autorise le CER SNCF Mobilités Paris-Nord à utiliser et/ou diffuser à titre gratuit et non exclusif les photographies, nous représentant, prises lors des activités proposées par le CER, afin d'illustrer les publications et site du CER : OUI NON

Pour les enfants mineurs, signature du représentant légal, M. ou Mme

Inscription à adresser complétée et accompagnée du règlement au CER SNCF Mobilités Paris-Nord - 185, rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris.

Joindre également une copie du dernier bulletin de salaire de l'agent.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires en téléphonant au CER 01 53 20 66 36 ou SNCF 212 033.

Fait à, le Signature du demandeur :

* Mettre une croix dans la case correspondante.

** Chèque à l'ordre du CER SNCF Mobilités Paris-Nord ; paiement en CB uniquement au siège du CER.

LES MERCREDIS DE L'ÉTÉ 2017

10€

Tarif unique

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans



19 juillet

Parc Saint-Paul*



26 juillet

Zoo de Thoiry*



12 juillet
2 et 23 août

Parc Astérix*



9 et 30 août

Aquaboulevard**



16 août

Sherwood Parc*



INFORMATIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

CER SNCF Mobilités Paris-Nord - Tél. 01 53 20 66 36 ou 212 033 - www.cerpno.com



* comprend le transport en car depuis la gare du nord, l'entrée du parc ou au parcours d'accréditation et le coupon repas

** comprend l'entrée et la restauration